

**Thomas RUDIGOZ**

Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Rhône  
Conseiller Municipal de Lyon  
Conseiller du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon

**Madame la Ministre de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation**

1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

Lyon, le 23 avril 2020

**Objet :** Mesures d'urgence en faveur du pouvoir d'achat des étudiants

Madame la Ministre,

Notre pays traverse une crise sanitaire inédite. La réponse apportée par le gouvernement avec un confinement généralisé est sans précédent ni équivalent. Cette réponse nécessaire n'est pas sans conséquence sur la vie de millions de nos concitoyens, notamment les plus précaires.

Parmi eux, les étudiants sont particulièrement touchés par les effets de cette crise sanitaire. En effet, en même temps que toutes les universités de France fermaient leurs portes le 17 mars et que l'activité économique du pays était réduite à l'essentiel, des milliers d'étudiants voyaient leurs stages gratifiés annulés et leurs « petits boulots » réduits à peau de chagrin sans pour autant pouvoir bénéficier du dispositif d'activité partielle. Les restaurants et cafétérias universitaires qui permettent aux étudiants de se nourrir pour quelques euros par jour ont également dû s'arrêter.

**Aujourd'hui, une partie importante des maigres réserves financières qu'ils avaient pu constituer sont parties avec leurs loyers et charges en mars.**

Des mesures ont déjà été prises par le gouvernement : déblocage de dix millions d'euros pour des aides spécifiques versées par les CROUS ou la suspension des loyers des CROUS pour ceux qui ont quitté leur logement. De nombreuses initiatives solidaires se mettent également en place, organisées par les CROUS ou les associations étudiantes.

Cependant, des milliers d'étudiants sont contraints de rester dans leurs logements étudiants (éloignement ou rupture familiale, respect du confinement...) et doivent donc continuer à en payer le loyer sans pour autant percevoir les ressources nécessaires. Cela contraint ces étudiants à renoncer à certains achats essentiels ou parfois même à se soigner, en plus d'ajouter une pression psychologique supplémentaire.

**Nous vous proposons donc d'aller plus loin en suspendant les loyers pour l'ensemble des étudiants hébergés dans des logements gérés par le CROUS dès ce mois-ci en remboursant le loyer d'avril et jusqu'à l'été.** Cette mesure pourrait être un immense soulagement pour de nombreux étudiants dans l'attente de l'aide d'urgence à destination des étudiants précaires annoncée par le Président de la République.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Thomas RUDIGOZ**, Député du Rhône

**Delphine BAGARRY**, Députée des Alpes-de-Haute-Provence

**Matthieu ORPHELIN**, Député du Maine-et-Loire

**Albane GAILLOT**, Députée du Val-de-Marne

**Jennifer DE TEMMERMAN**, Députée du Nord

**Aurélien TACHÉ**, Député du Val-d'Oise

**François-Michel LAMBERT**, Député des Bouches-du-Rhône

**Stella DUPONT**, Députée du Maine-et-Loire

**Jean-Louis TOURAINE**, Député du Rhône

**Frédérique LARDET**, Députée de Haute-Savoie

**Cathy RACON-BOUZON**, Députée des Bouches-du-Rhône

**Nathalie SARLES**, Députée de la Loire

**Martine WONNER**, Députée du Bas-Rhin

**Sandrine JOSSO**, Députée de la Loire-Atlantique

**Yves BLEIN**, Député du Rhône

**Hubert JULIEN-LAFERRIÈRE**, Député du Rhône

**Élisabeth TOUTUT-PICARD**, Députée de Haute-Garonne

**Cécile RILHAC**, Députée du Val-D'oise

**Sira SYLLA**, Députée de Seine-Maritime

**Véronique RIOTTON**, Députée de Haute-Savoie

**Sandrine LE FEUR**, Députée du Finistère